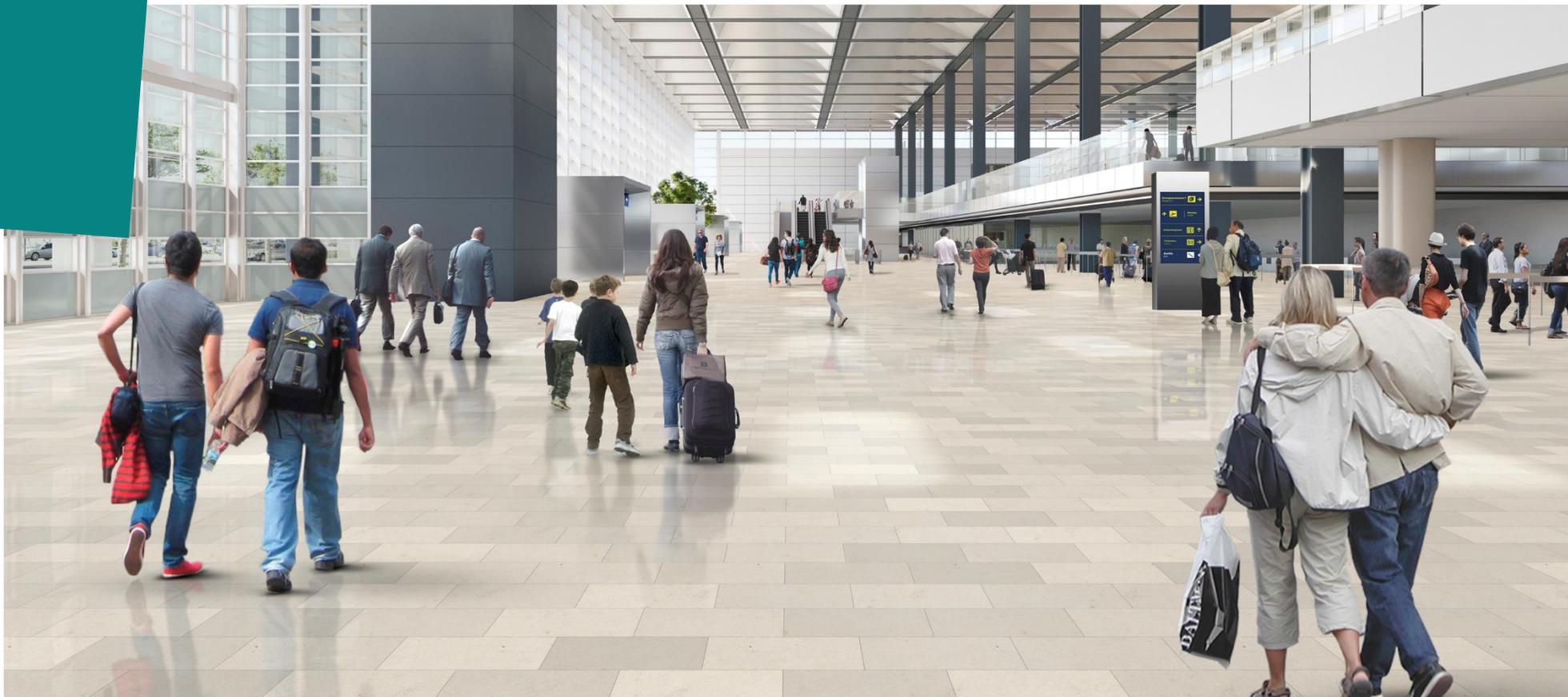


FEUILLE DE ROUTE NET ZERO

AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE



Juin 2024
Département RSE AMP

CHIFFRES CLÉS D'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE

CONNECTIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

TYPOLOGIE DE TRAFIC



34

COMPAGNIES
AÉRIENNES



164

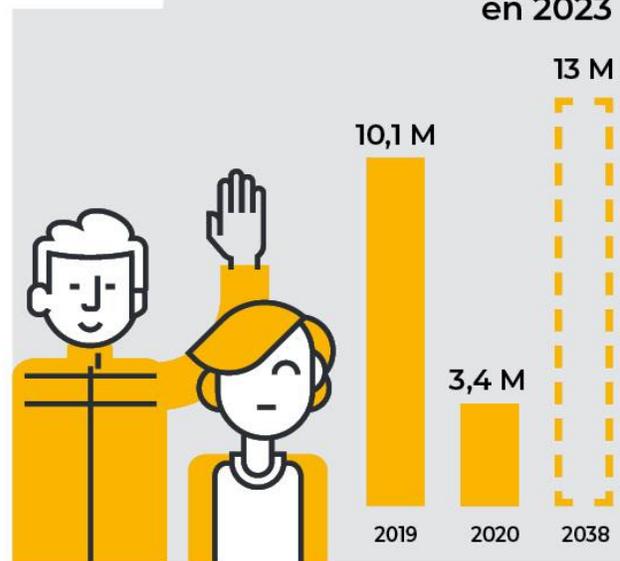
LIGNES DIRECTES



128

DESTINATIONS
DESSERVIES DANS
36 PAYS

10,8M
de passagers
en 2023

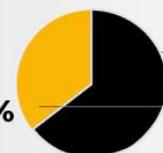


TRAFIC EN 2023



Low cost : **55 %**

Traditionnel : **45 %**



Terminal 1 : **59 %**

Terminal 2 : **41 %**



International

2023 **68 %** 2000 **33 %**

National

2023 **32 %** 2000 **67 %**



Business **15 %**

Loisir **54 %**

Famille **27 %**



Import **32 %**

Export **68 %**



FRET

55 000

tonnes



PARTENARIAT

Contrat de destination
Programme d'influence

ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

La convergence des actions des pouvoirs publics et des acteurs économiques pour une économie bas-carbone sur le territoire et la nécessité de renforcer l'impact positif à travers nos actions sociales, sociétales et environnementales supposent d'actionner simultanément différents leviers



ACCÉLÉRER NOTRE DÉCARBONATION

- Atteindre le « Net Zéro » sur nos émissions Scope 1 et 2 d'ici à 2030
- Développer la production d'énergie renouvelable
- S'investir dans la transition énergétique et environnementale de nos partenaires



PRÉSERVER NOS RESSOURCES

- Entretien des espaces naturels
- Protéger la biodiversité
- Optimiser notre consommation d'eau



GÉNÉRER UN IMPACT SOCIÉTAL POSITIF

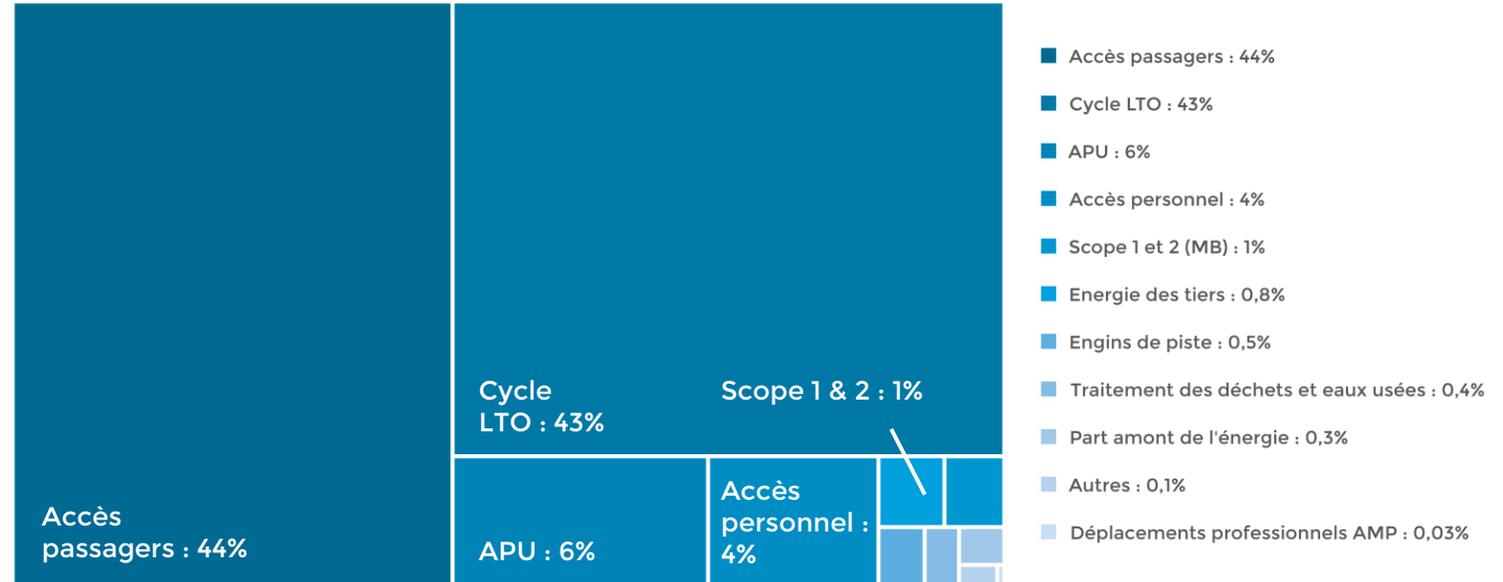
- Contribuer au rayonnement du territoire
- Favoriser le développement d'un trafic créateur de valeur
- Faciliter les accès à l'aéroport et encourager leur décarbonation
- Limiter les nuisances sonores et atmosphériques

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE RESPONSABLE ET MAÎTRISÉE

BILAN CARBONE

Emissions totales hors demi-croisière en 2022 : **234 808 tCO₂e**

En baisse de 4% par rapport à 2019

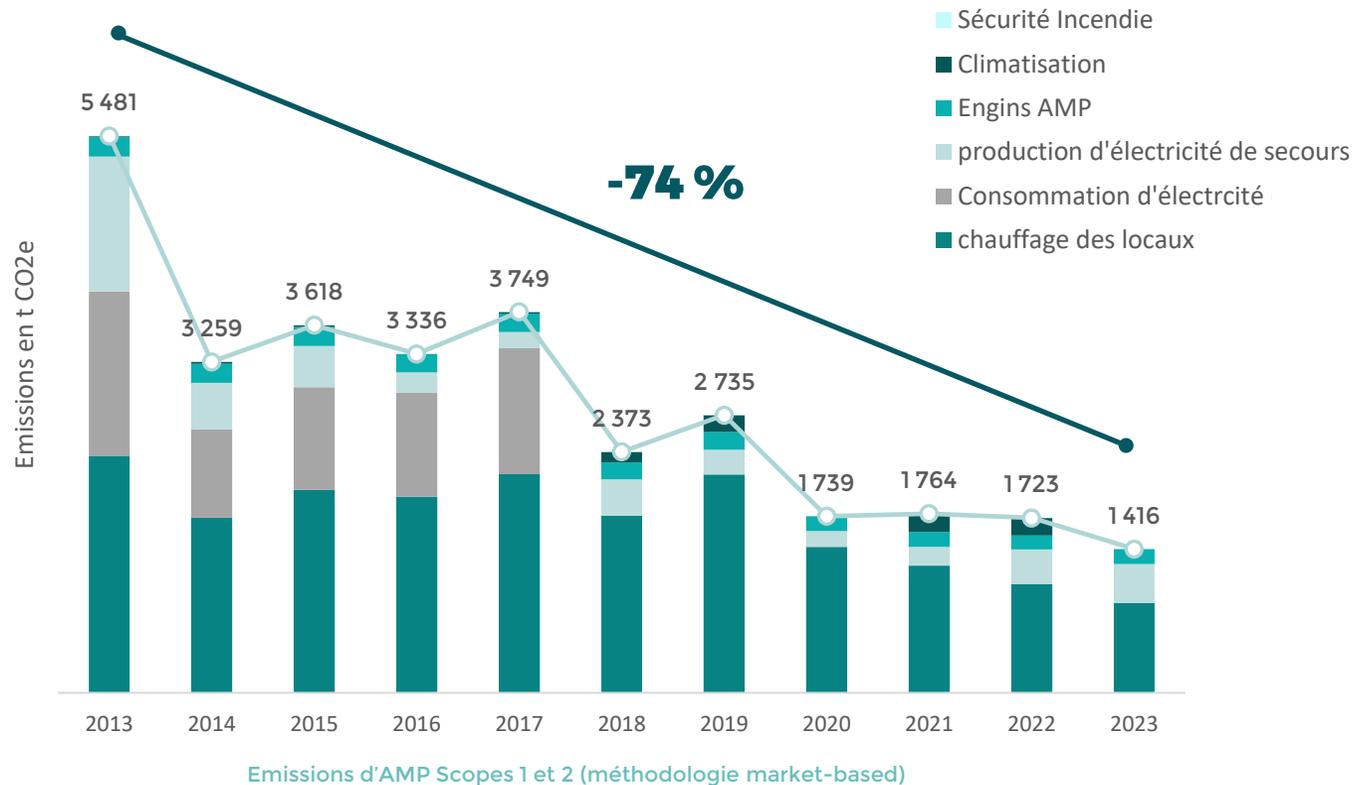


Emissions totales avec demi-croisière en 2022 : **712 064 tCO₂e**

En baisse de 13% par rapport à 2019



EVOLUTION DES ÉMISSIONS SCOPE 1 & 2



AMP poursuit en 2023 sa progression vers l'atteinte du Net Zero avec une réduction de 74% de ses émissions de GES Scope 1 et 2 en comparaison à 2013.

De nouvelles mesures visant à renforcer les performances des installations énergétiques de l'aéroport ont été déployées dans la continuité du plan de management de l'énergie d'AMP certifié ISO 50 0001. Les efforts se sont concentrés sur la modernisation des équipements de chauffage et de climatisation, la régulation des températures de consigne et l'automatisation des systèmes de supervision.

La centrale thermo-frigorifique dernière génération de l'aéroport, inaugurée en 2021 et dotée d'un système de récupération de la chaleur fatale, continue de démontrer son efficacité avec des consommations de gaz naturel de plus en plus réduites.

L'année 2023 a bénéficié par ailleurs de circonstances favorables concernant le parc des climatiseurs pour lequel aucune perte de fluide émetteur de GES n'a été détectée.

Nos ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU CLIMAT



Réduire de 90% nos émissions de Scope 1 et 2

- Décarboner les principaux usages émetteurs de GES sur nos installations propres : **chauffage, climatisation et électricité de secours**
- Développer les leviers de sobriété et d'efficacité énergétique



Contribuer à la neutralité carbone pour les émissions incompressibles

- Financer des projets locaux Label Bas Carbone



Déployer les centrales photovoltaïques destinées à l'autoconsommation et à la réinjection sur le réseau



Faciliter les accès à l'aéroport et encourager leur décarbonation

- Augmenter la part modale de transports en commun (PMTC)
- Accélérer les grands projets structurants (liaison par câble)
- Développer un réseau de bornes IRVE sur la plateforme



Co-construire une filière de production et de consommation locale de carburants d'aviation durables avec le territoire

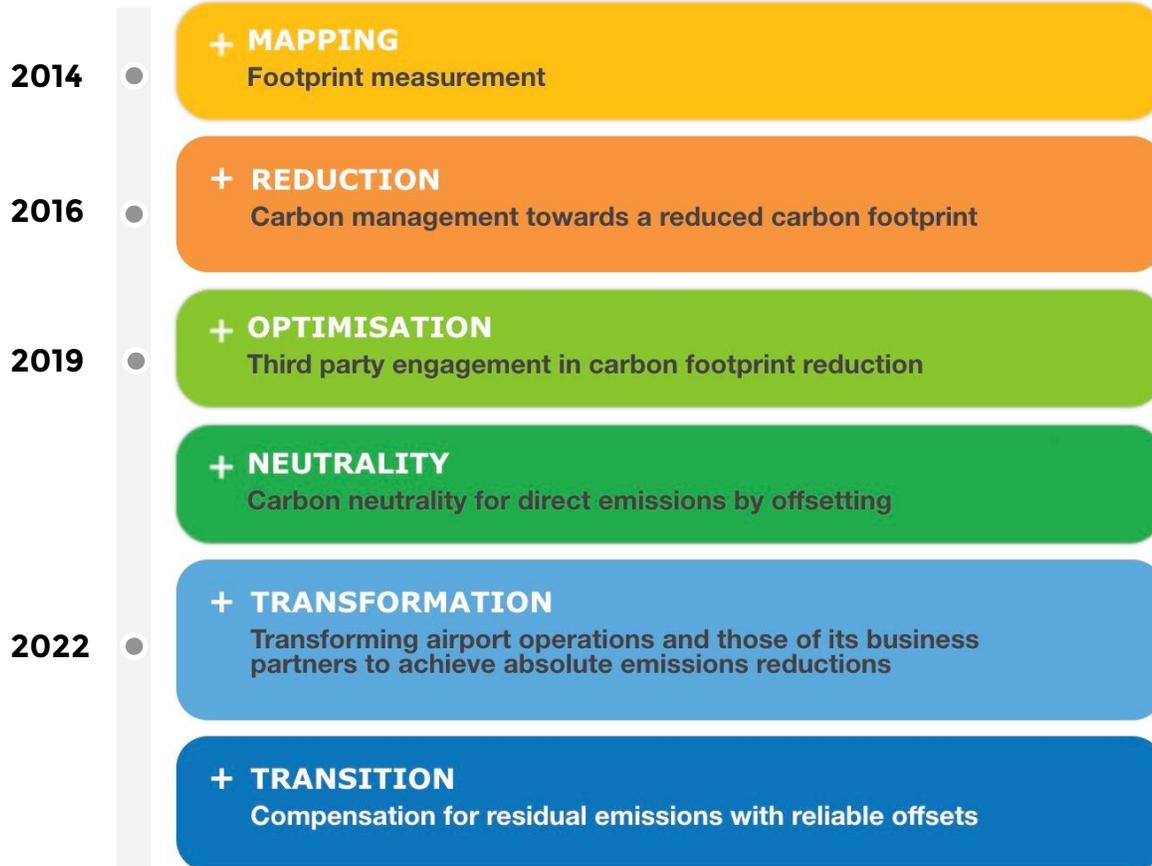


Inciter à l'électrification des usages et à l'émergence de technologies décarbonées

- Investir dans la décarbonation des activités sur le tarmac : **réduire l'utilisation de l'APU** et des engins thermiques (400 Hz, PCA, bornes de recharge pour e-GSE)
- Anticiper l'arrivée des avions hybrides-électriques

IMPLICATION DANS L'AIRPORT CARBON ACCREDITATION

Obtention du niveau 4 « Transformation » de l'Airport Carbon Accreditation en 2022

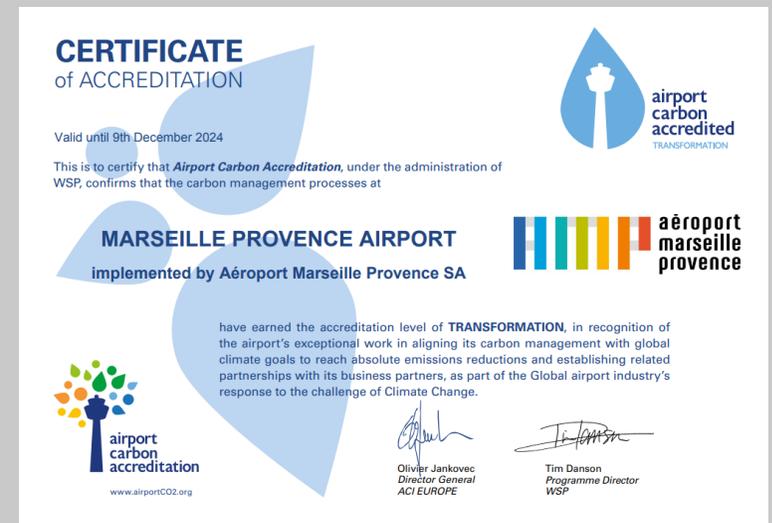


- Objectif sur le Scope 1 et 2 : -90% des émissions d'ici 2030 et financement de projets de séquestration du carbone

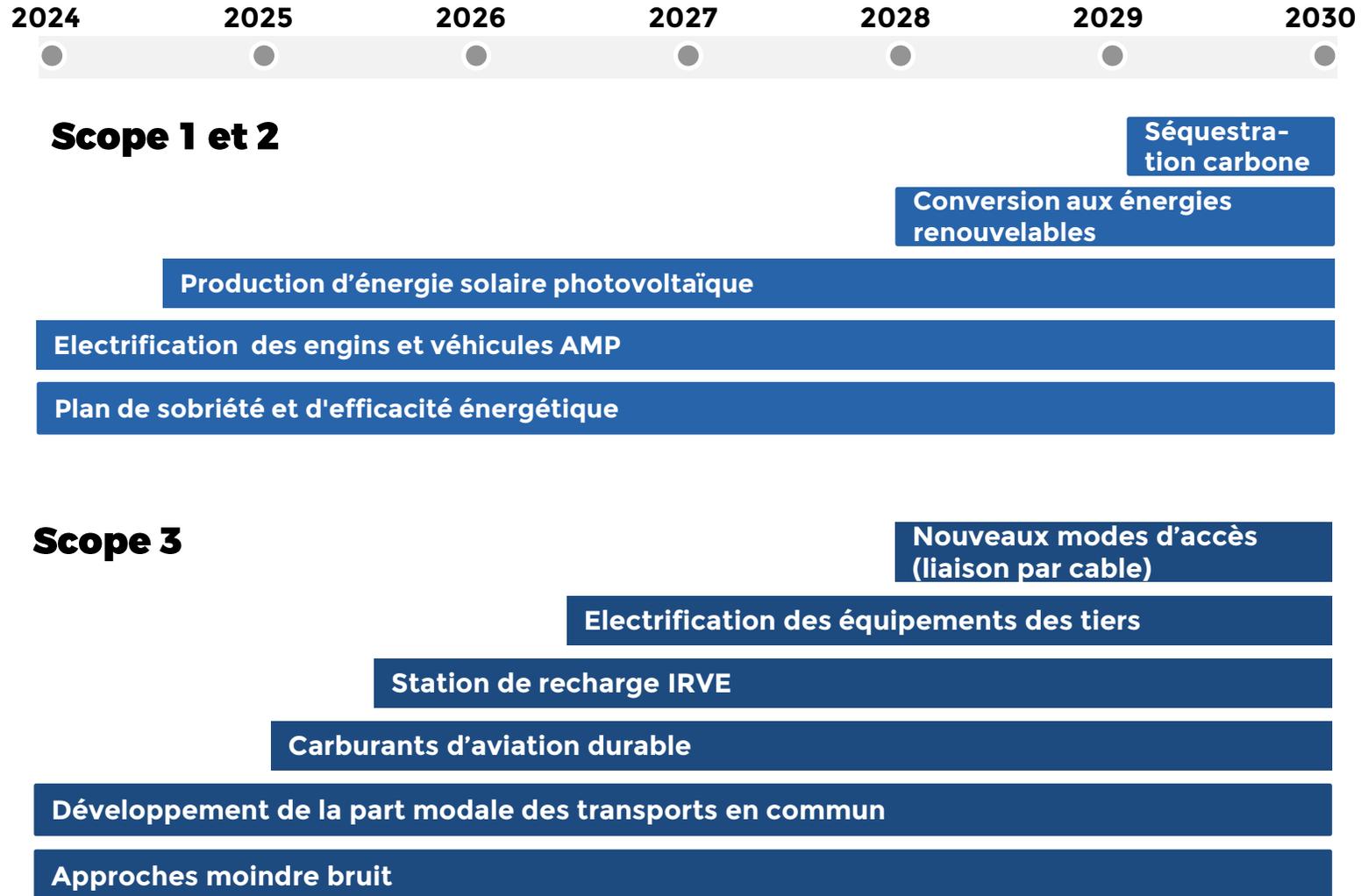
- Plan de partenariat avec les parties prenantes

- Réduction des émissions Scope 3 et contribution à la transition des tiers

- Bilan carbone plus exhaustif intégrant notamment la demi-croisière



FEUILLE DE ROUTE BAS CARBONE



Efficacité énergétique des installations

Environ deux-tiers de l'usage énergétique d'AMP correspond au confort climatique (chaud/froid).

La centrale thermo-frigorifique a propulsé la plateforme dans l'ère de la sobriété. En 2023, deuxième année complète de mise en service de cette nouvelle centrale, des gains énergétiques conséquents sont observés : 44 % d'économies sur la consommation de gaz naturel utilisée pour le chauffage, 41 % sur la consommation d'eau, 58 % sur la consommation d'électricité dédiée à la production de froid.

Pilotage de la performance

Conformément aux attentes du Décret Eco Energie Tertiaire, nous avons pour objectif de réduire de 40 % la consommation énergétique des aéroports et des bâtiments que nous exploitons d'ici à 2030 (sur la base des données 2019).

L'obtention de la **certification ISO 50001** en 2021, puis son renouvellement début 2024, témoignent de la mise en œuvre d'une démarche d'optimisation des consommations qui s'inscrit dans la durée. L'année 2024 sera aussi celle de la mise à jour de notre politique énergie, avec l'intégration d'un objectif intermédiaire en 2027.



Avancement

- Coupure des centrales de traitement de l'air en cas d'inoccupation ($T^{\circ} > 15^{\circ}\text{C}$)
- Tamisage de l'éclairage dans les salles d'embarquement
- Suppression de l'eau chaude dans les sanitaires des aéroports
- Validation de la labellisation HQE Bâtiment durable 2016 pour la conception du bâtiment du Cœur
- Modernisation de la sous-station du Terminal 1
- Harmonisation des températures de consigne dans les aéroports



Avancement

- Plan de sobriété déployé en 2023
- Renouvellement de la certification ISO 50001

Planning

- Déploiement de sondes de température d'ambiance
- Rénovation de l'éclairage des parkings (passage à l'éclairage LED)
- Développement et généralisation du free cooling au niveau des CTA
- Labellisation Effinergie 2017 pour le bâtiment Mistral

Planning

- Renouvellement annuel du plan de sobriété
- Actualisation des objectifs de la Politique Énergie en 2024

Décarboner nos installations énergétiques et équipements

Un projet territorial de **centrale de géothermie** est à l'étude, sur la concession d'Aéroport Marseille Provence, pour servir les besoins en eau chaude de la ville de Vitrolles, de l'aéroport Marseille Provence et d'Airbus.

En parallèle, l'objectif est d'identifier d'autres moyens de production énergétique décarbonés qui complèteraient les besoins de la plateforme de façon à tendre vers l'autosuffisance énergétique. Des nouveaux moyens décarbonés devront notamment être envisagés pour le secours de l'alimentation électrique d'AMP en cas d'interruption (intempéries, saturation, etc.).

S'agissant des équipements mobiles, AMP renouvelle progressivement sa flotte par de nouveaux engins et véhicules électriques. Depuis quelques années, les anciens véhicules cédés sont soit remplacés par de l'électrique, soit non remplacés dans une logique de meilleure utilisation et de mutualisation des équipements. Cette électrification s'est poursuivie en 2022 avec 15 nouveaux véhicules électriques ayant rejoint la flotte soit un **taux d'électrification de 32%**.

Achat d'électricité verte et garantie d'origine France

Depuis 2018, AMP est engagé dans l'achat d'électricité verte sous garantie d'origine France et renouvelable. Ce contrat est renouvelé chaque année pour contribuer à l'essor de la filière de production des énergies renouvelables.

Avancement

- Etude géologique lancée par le BRGM en 2024 pour étudier les risques (diagnostic 2D)

Planning

- Etude pour affiner les estimations financières prévue en 2024 (ADEME)
- Etude sismique (3D) prévue par le BRGM début 2025
- Début de forage prévu courant 2025
- Mise en service estimée au premier semestre 2028



Avancement

- 100% d'électricité verte consommée sur les bâtiments d'AMP depuis 2018

Planning

- Renouvellement annuel du marché

Ombrières photovoltaïques en autoconsommation

Le projet global porté par Aéroport Marseille Provence inclut la production d'énergie solaire photovoltaïque par ombrière. S'agissant du projet en autoconsommation, dont le but est de couvrir le talon de consommation électrique, le potentiel a été estimé à 6,3 MWc. La première phase est prévue pour 2024 avec la livraison du parking à étage P4 dont on peut espérer produire et utiliser directement environ **5 % de notre consommation annuelle** sur cette première année (environ 10 % en année pleine).

Une deuxième phase sera constituée par la présence d'ombrières photovoltaïques sur les futurs étages des parkings P3A et P3B. La part d'autoconsommation pourrait alors atteindre **environ 20 %**.

Etude du potentiel photovoltaïque en réinjection

S'ajoute à cela un projet destiné à réinjecter de l'électricité sur le réseau public de distribution. Les capacités photovoltaïques envisagées pourraient s'élever à 45 MWc .

Ce projet englobe la création d'une ferme photovoltaïque, la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les parkings P8 et P12. La faisabilité de l'installation d'un parc photovoltaïque flottant sur l'étang de Berre (sur une quinzaine d'hectares et pour une production estimée de 15 MWc) est également à l'étude.

Avancement

- | Travaux finalisés sur le P4
- | Travaux démarrés sur le P3

Planning

- | Mise en service du PV sur le P4 prévue mi-2024
- | Présence d'ombrières photovoltaïques sur le P3A et le P3B en 2026



Avancement

- | Appel d'offre lancé en 2024, en cours d'étude

Planning

- | Démarrage du projet prévu en juillet 2024
- | Mise en service sur P8 prévue S1 2026
- | Mise en service sur P12 prévue S1 2028
- | Mise en service sur zone ouest prévue fin 2028 (projet non confirmé)
- | Mise en place du PV flottant prévue en 2030 (projet non confirmé)



Financement de projets de captage du carbone

AMP finance depuis 2023 des projets de séquestration naturelle de CO2 labellisés Label Bas Carbone. Les quantités de CO2 séquestrées sont estimées au démarrage du projet puis certifiées après une période de 5 ans.

Projet financé en 2023 en partenariat avec Ecoact : Bellegarde

Il s'agit d'un projet de boisement qui s'étend sur une surface de **7,3 hectares** dans le département du Gard. Il vise à boiser des friches, avec différents cultivars de peupliers.

Ce projet Label Bas Carbone permettra de séquestrer **environ 2200 tonnes équivalent CO2** sur une durée de 30 ans, mais aussi de créer des emplois locaux et de promouvoir la biodiversité.

Projets en financés 2024 en partenariat avec Removall

En 2024, AMP a fait le choix de financer plusieurs projets à proximité de l'aéroport, dans les départements du Var et du Vaucluse.

La transformation d'une parcelle agricole en espace forestier avec plantation de chênes, frênes et cèdres sur une parcelle de 2,7 hectares et la création d'une nouvelle exploitation et plantation d'un verger d'amandiers conduit en agroécologie dans le Vaucluse permettront de séquestrer environ **1000 tonnes équivalent CO2**.

La labellisation et la plantation du projet de boisement dans le Var sont prévues à l'automne 2024.

Avancement

- Financement de projets Label Bas Carbone : 1 en 2023 et 2 en 2024
- Obtention de la labellisation et démarrage du projet Bellegarde en 2023
- Obtention de la labellisation pour le projet de plantation d'amandiers (2024)

Planning

- Labellisation et plantation du projet de boisement dans le Var prévue à l'automne 2024
- Obtention des crédits LBC prévue entre 2028 et 2030

CNPF C+for n° 130 Bellegarde (Aéroport de Marseille Provence & EcoAct n° 1)



Il s'agit d'un boisement de peupliers (Tucano, Diva, Koster) sur 6,55 ha sur des prairies.

Détails du projet

N° du projet 13561014	Méthode Boisement	Etat du dossier LABELLISÉ
Date de labellisation 17/10/2023	Date de notification du projet 31/07/2023	Coût des travaux 37 814 €
Région administrative du projet Occitanie	Commune(s) Bellegarde	Financé à 100 %

2 265 tCO2
réductions d'émissions
potentielles*

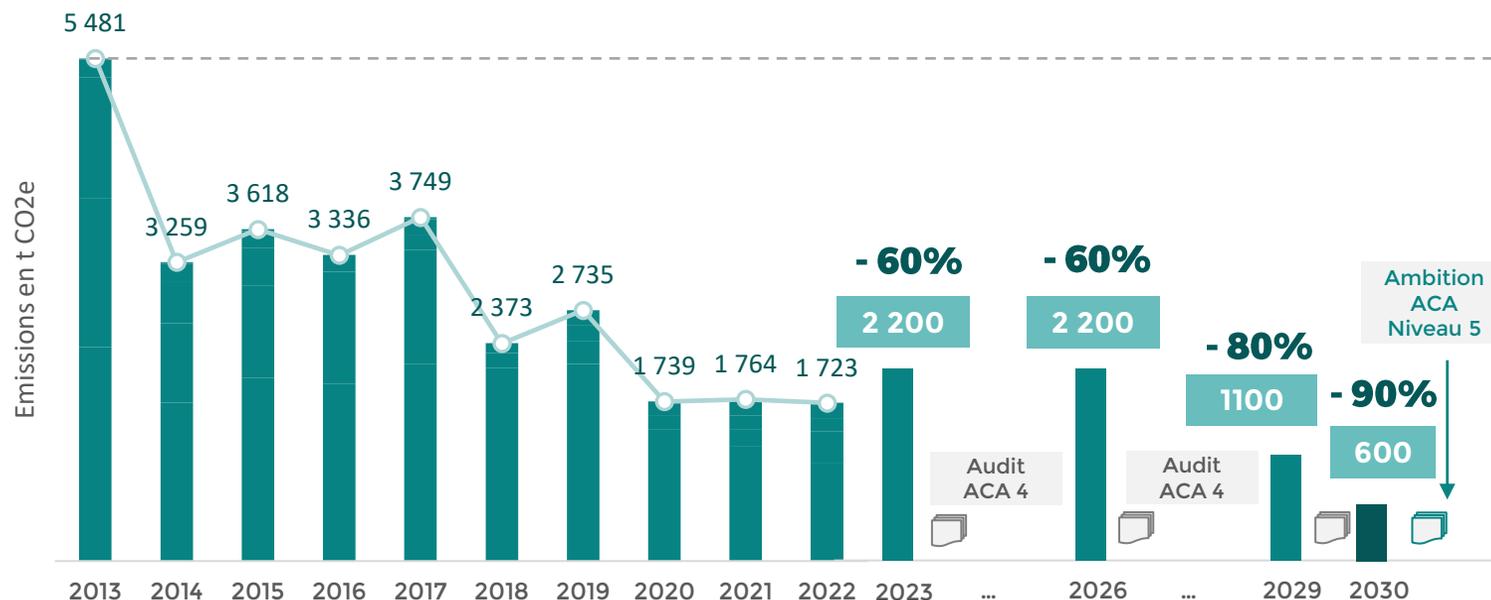
0 tCO2
réductions d'émissions
vérifiées



OBJECTIF DE RÉDUCTION SCOPE 1 ET 2

Atteindre le Net Zero en 2030 sur le périmètre Scope 1 et 2 en réduisant de -90% les émissions par rapport à 2013

Valoriser notre engagement par l'obtention du Niveau 5 de l'Airport Carbon Accreditation à cet horizon



- Feuille de route Net Zero validée dans le cadre du Niveau 4 "Transformation" de l'Airport Carbon Accreditation

- Objectifs intermédiaires fixés tous les 3 ans

- Vérification de l'atteinte de ces objectifs par un auditeur accrédité par l'Airport Carbon Accreditation

- Financement de projets de captage du carbone pour séquestrer les émissions résiduelles incompressibles au plus tard en 2030